

Amis pêcheurs,

L'AAPPMA l'union des deux rives vous propose, comme l'an passé de recevoir votre carte de pêche à domicile par retour du courrier (en 2009, 30% des pêcheurs ont pris leur carte par courrier).

Il vous suffit de remplir le bon de commande ci-dessous et de nous l'envoyer avec une enveloppe timbrée à l'adresse indiquée avant le 1 avril 2010.

Si vous souhaitez également prendre des cartes pour les membres de votre famille, il vous suffira d'indiquer pour chacun : nom, prénom, adresse, date de naissance.

Les cartes sont toujours en ventes chez nos dépositaires :

- Tabac presse Cugand
- Tabac presse Gétigné
- Station essence de recouvrance à Gétigné

Le 1 janvier 2010, il sera mis en place une carte interdépartementale, les 34 départements de l'Entente Halieutique du Grand Ouest se sont entendus pour proposer une carte unique au prix de 86€

La carte majeure départementale sera toujours disponible au prix de 65€, si vous souhaitez prendre ultérieurement le timbre EHGO, il vous en coutera 25€ (ce qui vous fera une carte à 65+25=90€).

L'assemblée générale se tiendra le 7 février 2010 à 9h salle du mingot à Cugand, le verre de l'amitié clôturera cette matinée.

Comptant sur votre présence, cordialement

Le bureau

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

C.P : _____ Ville : _____

Né(e) le : ____/____/____ N° carte d'identité halieutique : _____

Type de carte de pêche :

A RETOURNER CHEZ :

Mr, BRAUD Joseph

la fabauderie

85610 CUGAND

Carte interdépartementale 86€

carte majeur simple 65€

Carte mineure (12 – 18 ans) 16€

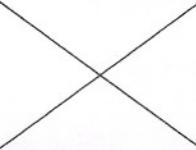
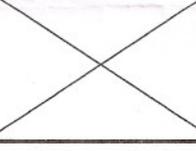
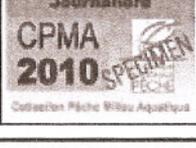
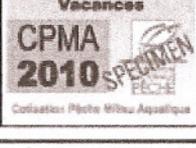
Carte découverte (-de12 ans) 2€

Carte femmes 25€

*cocher la carte souhaitée

règlement par chèque bancaire à l'ordre de L' UNION DES DEUX RIVES

AIDE MEMOIRE POUR LES DEPOSITAIRES ANNEE 2010

		Timbres	Tarifs	
CARTE PERSONNE MAJEURE	Période de validité du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Carte réservée aux pêcheurs âgés de plus de 18 ans au 1 ^{er} janvier 2010 (pêcheurs nés avant le 01/01/1992)		CPMA	29,00 €
			Cotisations statutaires	36,00 €
			TOTAL	65,00 €
CARTE PERSONNE MINEURE	Période de validité du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Carte réservée aux pêcheurs âgés de 12 à 18 ans au 1 ^{er} janvier 2010 (pêcheurs nés avant le 01/01/1998 et après le 01/01/1992)		CPMA	1,00 €
			Cotisations statutaires	15,00 €
			TOTAL	16,00 €
CARTE DECOUVERTE	Période de validité du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Carte réservée aux pêcheurs âgés de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier 2010 (pêcheurs nés après le 01/01/1998)		CPMA	0,00 €
			Cotisations statutaires	2,00 €
			TOTAL	2,00 €
CARTE PROMOTIONNELLE DECOUVERTE FEMME*	Période de validité du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Réciprocité uniquement dans les 34 départements de l'EHGO		CPMA	12,00 €
			Cotisations statutaires	13,00 €
			TOTAL	25,00 €
CARTE JOURNALIERE	Période de validité : 1 journée entre le 8 mai et le 31 décembre		CPMA	3,00 €
			Cotisations statutaires	5,00 €
			TOTAL	8,00 €
CARTE VACANCES	Période de validité : 15 jours consécutifs entre le 1 ^{er} juin et le 31 décembre		CPMA	12,00 €
			Cotisations statutaires	16,00 €
			TOTAL	28,00 €

Ces 6 cartes permettent chacune la pêche :

- A 4 lignes flottantes ou plombées ordinaires (*sauf carte femme : 1 ligne)
- Au lancer
- Au Vif
- Au poisson mort ou artificiel
- A la dandinette
- A la balance à écrevisses ou crevettes (6 maximum)
- De la Carpe de Nuit (Uniquement sur parcours autorisés par arrêté préfectoral)
- De la grenouille (du 1^{er} Juillet au 31 Août)
- Aux lignes de fonds et aux engins et filets sur les cours d'eau non domaniaux

Sauf durant la période d'interdiction spécifique du Brochet et du Sandre

CARTE D'IDENTITE HALIEUTIQUE			TOTAL	3,00 €
CARTE INTERFEDERALE	Période de validité : du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Permet de pêcher dans les 70 départements de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO) et du Club Halieutique Interdépartemental (CHI)		TOTAL	86,00 €
VIGNETTE EHGO	Collée sur une carte personne majeure, elle permet à son détenteur de pêcher dans les 70 départements de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO) et du Club Halieutique Interdépartemental (CHI) Les titulaires des cartes : "Mineure", "Découverte (-12 ans)" et "Vacances" peuvent pêcher sans vignette EHGO dans les 70 départements de l'EHGO et du CHI		TOTAL	25,00 €